

# STAGIAIRES SOLIDAIRES

Second degré - Septembre

*Cher-e-s collègues stagiaires,*

*Bienvenue à Créteil. Sud Education était présent à la rentrée des stagiaires fin août. Nous serons à vos côtés sur l'ensemble de l'année, notamment avec cette lettre d'information mensuelle qui vous informe des échéances, de vos droits et des luttes en cours. Bonne rentrée à tous!*

*L'équipe de Sud éducatif Créteil*

## CONDITIONS DE TRAVAIL : FAITES RESPECTER VOS DROITS !

Les stagiaires qui débutent sont à mi-temps : entre 8 et 10 h pour les certifié-e-s, 7 et 9 h pour les agrégé-e-s, 18 h pour les documentalistes et CPE. Les stagiaires avec plus d'une année et demie d'expérience sont à temps plein.

En REP+ et en cycle terminal de lycée, ces limites de temps de service doivent obligatoirement intégrer la pondération : chaque heure de cours est comptée 1,1 h dans le service. tout dépassement doit conduire à une révision de votre affectation, ou *a minima* à une rémunération.

**Vous ne devez pas avoir d'heure supplémen-**

**taire ni, dans la mesure du possible, de classes à examen ou plus de deux niveaux d'enseignement.**

**Votre emploi du temps doit être compatible avec la formation dans les ESPE. 2 jours sont libérés pour la formation en ESPE.**

**Vous devez avoir 2 tuteurs-trices. Votre tuteur-trice enseignant-e doit, dans la mesure du possible, être dans votre établissement. Vos emplois du temps doivent être compatibles, afin de vous rencontrer et d'avoir des temps d'observation mutuelle. Vous devez bénéficier d'une tuteur-trice à l'ESPE.**

## DANS QUELS CAS NOUS CONTACTER ?

- Si vos conditions de travail ne sont pas respectées,
- Si vous avez des interrogations sur votre situation ou le déroulement de votre année,
- Si vous voulez nous informer de situations problématiques ou de luttes,
- Si vous êtes intéressé par le syndicalisme et Sud,

01 43 77 33 59  
01 55 84 41 26  
contact@sudeducréteil.org  
contact93@sudeducréteil.org

## POUR EN SAVOIR PLUS

Brochure stagiaire 2nd degré



Sud Education Créteil : <http://www.sudeducréteil.org/>

